



**Coordination des Syndicats CGT de
Verallia**

Votre force pour l'avenir

PARITAIRE MUTUELLE



Les dés sont toujours pipés !!!

Le 11 Juin 2021, la deuxième réunion sur l'harmonisation des mutuelles s'est tenue et dans les mêmes conditions que la première, en visioconférence. La nouvelle DRH France nous a expliqué qu'il fallait harmoniser les dispositifs existants et les propositions qu'elle va nous présenter sont, d'après elle, construites et soutenues. Cette réunion nous a confortées dans nos doutes et les raisons cachées des dirigeants de Verallia. En effet, plusieurs faits nous amène à penser que les dés sont toujours pipés. Verallia a déjà le nom du nouveau prestataire et nous guide dans le but de le choisir le seul but de cette réunion était de faire choisir aux partenaires sociaux trois prestataires pour continuer de faire avancer le rouleau compresseur des négociations.

Votre Organisation syndicale CGT a défendu la position qu'il faut garder les complémentaires existantes mais avec des prestations identiques dans tous les sites y compris **l'UNSA de Saint Romain le Puy**.

Par la suite, nous avons eu le droit à des tableaux de comparaisons qui ne nous ont rien apportés de nouveaux et des graphiques qui ont démontré une chose, que le coût pour les salariés allait augmenter. Sur les cotisations demandées, **Verallia nous avait soutenu qu'elle pourrait participer à 70% à la hauteur 92 € (voir pacte de croissance)**, la déception a pu se lire sur nos visages quand on a vu que c'était la proposition de Théorème à 62 € qui était retenu comme base de négociation.

Pour arriver à ses fins, Verallia, n'hésite pas à nous faire croire qu'en baissant nos prestations (les groupes de travail ont essentiellement portés sur ça) nous serons mieux remboursés, qu'il faut avoir une homogénéité dans les garanties, des contrats pérennes, adaptés aux salariés.

Comment pouvons-nous avoir de meilleures prestations en baissant la cotisation ?

La question des retraités a été abordée rapidement et sans une grande conviction de la part de Verallia, pas de chiffrage pour les retraités et des tableaux incomplets sur le nombre d'adhérents. Pour preuve ils seront mis dans un contrat distinct des actifs, ce qui empêchera toute solidarité générationnelle et seulement les retraités déjà pris par les complémentaires seront repris.

Les conséquences : les retraités verront leur cotisation qui va augmenter de 30 % en moyenne, actuellement un retraité de Verallia a une cotisation entre 92€ et 103€ en fonction des sites mais la nouvelle cotisation serait au minimum 122€ (tarif pour une personne) et de plus nous ne connaissons pas les prestations pour eux. Le résultat est certains, ils ne pourront plus s'assurer Nous ne pouvons pas accepter cela, car un jour nous aussi serons retraité .

Le seul écrit de la direction générale était « des garanties similaires » cela veut tout et rien dire

Depuis des décennies les mutuelles sont bien gérées et à l'équilibre, la Direction Générale a pour seul but de prendre le pilotage sur tous les sites et de réduire les coûts. Si la Direction souhaite améliorer les cotisations et prestations sur certains sites rien ne l'empêche de le faire en local.

La CGT demande qu'un contrat unique, porté par nos mutuelles, soit mis en place avec des prestations identiques pour tous les groupes (isolé/famille/retraité) et une gouvernance paritaire

répartie entre actifs et retraités. Une fois en retraite, nous ne pouvons pas admettre que nos anciens soit jetés dans une fausse, d'un revers de la main.

Ensuite nous avons parlé de la reprise des salarié(e)s, aucun des organismes ne s'est positionné clairement. Nous rappelons que lors de la réunion précédente, Verallia demandait la reprise des salarié(e)s CSE dans un périmètre de 50 km.

Pour la CGT ceci n'est pas acceptable.

Les 3 organismes retenus par Verallia et les deux autres Organisme Syndicale vont passer un auditoire afin de définir lequel va être choisi. (Choisi ne veut pas dire élu)

Dans les prestataires retenus, 2 n'ont pas de d'accueil dans tous les départements où sont situés nos usines et 1 est un institut de prévoyance.

Nous CGT rappelons nos propositions :

- ✓ Garder nos mutuelles de proximité avec des prestations communes pour tous, (de la filiale à VF) avec des commissions sur chaque site afin de décider des évolutions.
- ✓ Regrouper les filiales sous le contrat du site verriers le plus proche.
- ✓ Avoir un contrat unique avec les actifs et nos anciens.
- ✓ Garder nos salariées CSE et leurs évitées le chômage ou la mutation.
- ✓ Prise en charge de la direction égale à tout le groupe

« En aucun cas la CGT validera un accord si le contrat n'est pas porté par nos mutuelles. »

La CGT défend vos droits, vos acquis, vous alerte sur les dérives patronales. Seul nous ne pouvons pas tout faire et c'est ensemble que nous devons défendre nos complémentaires de proximité, nos garanties et surtout garder le pouvoir de décision. En effet, la direction nous l'a clairement dit : « nous voulons avoir la main mise ».

A l'heure d'aujourd'hui, c'est nous, salarié(e)s, qui décidons, nous qui tenons en main nos prestations et le niveau de garantie.

Si Verallia ne veut pas nous entendre, alors nous devons mettre en place le rapport de force avec les actifs et les retraités qui fera prendre conscience à nos dirigeants que nous avons raison.

Le premier point d'étape est la pétition et nous devons la signer massivement.

Si nous ne faisons rien, après c'est Verallia qui décidera de votre mutuelle et surtout de votre santé d'aujourd'hui et du futur. Par le passé, nous avons pu constater le désastre, la prévoyance en est l'exemple. Depuis que notre employeur a les manettes, plus rien nous est présenté et il a décidé de changer de prestataire sans que l'on puisse faire quelque chose.

« Notre santé est un bien trop précieux, pour le laisser entre les mains des dirigeants de Verallia ».

Le pacte social, qui a été voté sans les voix d'Albi, démontre que la démocratie sociale n'existe pas dans les murs de l'entreprise.

Pour rappel le point « mutuelle », dans le pacte, ne concerne que la participation à 70 % de la cotisation à la hauteur de 92€. Nous rappelons aussi que ce pacte ne dure que 3 ans, après il tombe à l'eau avec l'ensemble des points qu'il contient. Y compris la participation pour la mutuelle.

La coordination CGT

Montreuil Le 13 Juin 2021